Association Consommer Autrement En Maurienne
Inter-commissions du 17/12/2018
RELEVE DE DECISION
Version du 22/12/2018

Lieu : Salle Fardel St Julien Mondenis
Heure de début : 18h00 **Heure de fin prévue** : 20h00

Présents : Gisèle, Nadine, Nathalie, Géraldine, Pierre, Nicolas, Dominique, Christel

LOCAL

La SOREA a été contactée par Joy et sollicitée pour évaluer le coût de la pose d'un compteur. L'idée étant toujours d'avoir le maximum d'informations avant l'Assemblée Générale où la décision sera prise.

ACHAT GROUPE

Pierre et Gisèle ont recueilli des informations sur les aspects légaux et la réglementation et il semble que l'assujettissement aux taxes soit conditionné à la concurrence, aux moyens de communication déployés, au mode de gestion et à la clientèle visée.

Pour le 1er achat groupé il est proposé de se rapprocher du producteur de farine situé à Planaise qui produit du blé bio et fabrique de la farine T80 qu'il commercialise en vrac à 1.50€/Kg, conditionné en 25Kg ou 1.50€/Kg conditionné en 10kg http://fermedecarmintran.fr/

Un mail sera envoyé à tous les adhérents le 4 janvier avec une relance le 11 afin que les quantités souhaitées par chacun puissent être traitées lors de la prochaine réunion le 14 janvier prochain.

Prochaines étapes :
- Rencontrer le référent départemental aux impôts à Chambéry pour présenter notre projet afin d'évaluer précisément ses implications (taxes, impôts, TVA…)
- Préciser et valider les informations produit/producteur
- Créer une adresse mail pour les achats groupés
- Préparer un mail aux adhérents afin de « prendre commande » des quantités souhaitées et l'envoyer le 4 janvier, avec une relance le 11 pour traiter ces demandes le 14 lors de la prochaine réunion

INVENTAIRE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Dominique a pu réaliser un clone de la carte des colibris et l'insérer sur le site de Consommer Autrement en Maurienne : https://consommerautrementenmaurienne.fr/producteurs-locaux/

Une dizaine de producteurs locaux ont été approchés pour leur présenter le projet et leurs données ont été saisies sur la carte « presdecheznous ». Dans un 1er temps les nouveaux saisis apparaissent comme « en cours de validation » et

ne remontent pas sur le clone de la carte sur le site de CAEM. Il faut qu'ils aient obtenu « un certain nombre de validation » pour être validé et remonter.
Pour valider les fiches il faut se rendre sur https://presdecheznous.fr/annuaire#/carte/SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE@45.329,6.424,12z?cat=all, se créer un compte et « voter » « existe et je valide l'exactitude des informations renseignées ».

Un débat animé s'engage alors :

- sur notre responsabilité à intégrer cette carte sur le site de CAEM et l'approbation induite des personnes qui y figurent alors que nous n'avons pas la main sur ce qui est saisi ou pas.
- Sur le choix des producteurs contactés, entre exhaustivité et exemplarité…

L'exercice est intéressant car il soulève des questions de fond sur lesquelles CAEM a à travailler, notamment liées à la charte qui transcrira les valeurs de CAEM de manière à guider les choix des producteurs et produits à faire figurer ou pas sur cette carte.

L'exercice de la carte des « bons plans pour consommer local » pourrait être renouvelé à l'occasion de l'Assemblée Générale, et sur les autres marchés permanents de la vallée.

Et en attendant que notre propre charte soit établie :

- Valider les fiches en cours (actuellement 3 : Le Jardin de Kokocinelle, Pichon et le marché de Saint Jean)
- Proposer à d'autres producteurs de regarder le site, la charte et leur proposer de renseigner leurs informations sur presdecheznous.fr
- Suivre l'avancée du guide de marché de St Jean

Les prochains producteurs / artisans approchés seront : Ambrune et Polalye, Sylvain Colly, Léo et Amandine, Aitonnement et les brasseries.

Rappel : Sujets à communiquer aux autres instances de l'association

Sans objet : réunion inter-commissions

Ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission

Etat d'avancement des chantiers et préparation de l'AG

Qui se charge de communiquer la date, l'heure et le lieu de la prochaine réunion ?

Date fixée collectivement : lundi 14 janvier à 18h
Christel trouve une salle et diffuse l'information aux adhérents

Responsables de la rédaction et de la communication du compte-rendu

- **Rédaction** : Christel
- **Relecture/validation** : tous les participants
- **Diffusion du compte-rendu** :